

Mgr Aumonier à Chartres lundi de Pentecôte

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culte divin](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 16 mai 2013



Lu dans la lettre de [Paix Liturgique](#) :

"L'annonce de la célébration selon la forme extraordinaire du rite romain par Mgr **Aumonier**, évêque du diocèse de Versailles, de la messe de clôture du pèlerinage organisé par l'association [Notre-Dame de Chrétienté](#), dans la belle cathédrale de Chartres, le lundi de Pentecôte 20 mai à 15h 30, nous réjouit et nous remplit d'espérance.

Après le cardinal **André Vingt-Trois** qui était venu visiter le 23 mai 2010 ces mêmes pèlerins sur leurs bivouac de Gas et y présider un salut du Saint-Sacrement, et qui avait été accueilli par des fidèles honorés de la présence du président de la Conférence des évêques de France d'alors, après la célébration de Mgr **Brouwet**, alors auxiliaire de Nanterre, le lundi de Pentecôte 2011, voici un nouveau signe fort de l'épiscopat de la Région parisienne en lien avec celui du Centre, – au sein duquel ont été prises ces décisions successives en faveur de la Paix et de la Réconciliation –, qui est adressé aux fidèles attachés à la forme extraordinaire et, au-delà, à l'ensemble des catholiques français de bonne volonté.

A la suite de sa participation au pèlerinage des jeunes de l'Île-de-France des 23 et 24 mars derniers, où il célébra

la messe selon la forme ordinaire, Mgr Aumonier semble exprimer, en acceptant la demande de ses confrères et du cardinal de Paris de célébrer la messe de clôture du pèlerinage de Notre-Dame de Chrétienté selon la forme extraordinaire le 20 mai prochain, un souci de traiter avec la même sollicitude tous les catholiques attachés à l'Église mais fidèles à l'une ou à l'autre forme liturgique de l'unique rite romain.

Est-ce le signe qu'enfin les vieilles querelles s'estompent ? Notons d'ailleurs que pour les jeunes générations, elles n'ont plus guère de sens : il est manifeste pour tous les observateurs que de très nombreux jeunes fidèles, pratiquant désormais indistinctement dans l'une ou l'autre forme, ne comprennent plus les reliquats de méfiance tenace dont ils sont trop souvent les témoins étonnés.

Il faut s'arrêter également sur le thème que nos amis de Notre-Dame de Chrétienté ont opportunément choisi pour leur pèlerinage de cette année : « Éducation, chemin de sainteté », un thème de réflexion et de prière certes mais aussi un regard sur la réalité de cette magnifique jeunesse chrétienne qui, depuis maintenant plusieurs années, réagit pour la défense de la famille, de façon si remarquable et contre toute attente – car il leur avait été dit par beaucoup que l'on ne pouvait s'opposer au sens de l'histoire. Cela invite nos familles, nos pasteurs et bien sûr nos évêques à espérer avec une plus grande Espérance un renouveau de l'Église de France grâce à l'émergence d'une Église enthousiaste, dynamique et décomplexée qui laissera évidemment sa place au monde « extraordinaire » parmi les nombreuses maisons du Père... Le thème de l'éducation est d'autant plus prégnant que ces évêques, qui considèrent désormais le monde « extraordinaire » avec un regard plus bienveillant, ou en tout cas plus *réaliste*, sont particulièrement conscients qu'une de ses forces est d'avoir créé un réseau d'écoles catholiques hors contrat très compétitif, réservoir de catholiques pratiquants bien formés du point de vue catéchétique, de familles catholiques futures et de vocations sacerdotales et religieuses.

Ces jeunes attachés à la forme extraordinaire, Mgr Aumonier les connaît bien. Il les côtoie dans les paroisses de son diocèse, dans les écoles catholiques, dans les séminaires des communautés Ecclesia Dei où les vocations issues de son diocèse sont nombreuses, dans son propre clergé diocésain dont plusieurs des jeunes prêtres sont passés par Ecône ou Wigratzbad. Il est aussi sensible à – et se veut en phase avec –, une évolution très marquée de la pratique religieuse, plus exigeante, caractérisée par un retour au sacré et une recherche de l'authenticité chrétienne de plus en plus impérieuse. Il n'ignore rien de ce mouvement puissant en train de se mettre en place, massivement jeune et catholique, et dont la sensibilité recoupe pour une large part ce qu'il est désormais convenu d'appeler le « nouveau catholicisme », communautés, sensibilités traditionnelles diverses, familles, mouvements de jeunesse, écoles, etc. Mouvement d'un seul printemps ? « C'est au contraire une vraie lame de fond, assure l'historienne **Christine Pedotti**, nouvelle rédactrice en chef de la revue *Témoignage chrétien*. Ces jeunes militants (...), obéissant à la hiérarchie ecclésiale, accros aux valeurs familiales et aux genuflexions, sont le nouveau visage de l'Église. Et le mariage pour tous leur a permis de réaliser l'"union sacrée" ». L'union sacrée, en effet, de ce que depuis l'avènement de **Benoît XVI**, on qualifiait de « forces vives » du catholicisme français, où les « ordis » et les « extras », aux frontières toujours plus perméables, ne forment qu'un seul mouvement uni sur l'essentiel, dans des choix liturgiques divers, et qui se rejoignent dans un désir de dignité, d'exigence doctrinale, de sacralisation et de sens de la transcendance.

Reste que ce n'est pas par hasard si Mgr Aumonier vient célébrer à Chartres. Le diocèse de Versailles dont il est le pasteur est en effet depuis 45 ans, depuis l'extraordinaire Congrès des Silencieux de l'Église en 1970, le diocèse français où s'est manifesté avec le plus de vigueur et d'enthousiasme le désir d'une multitude de familles de vivre leur foi catholique au rythme des formes traditionnelles. Mgr Aumonier est donc l'évêque français qui peut se flatter de connaître le mieux le monde traditionnel dans son unité comme dans sa diversité. Il lui appartenait plus qu'à aucun autre évêque de la Région parisienne et du Centre de témoigner une nouvelle fois à ses fidèles, de plus en plus nombreux et jeunes, sa bienveillance paternelle, et d'être, comme nous le montre chaque jour le pape **François**, le père de tous les baptisés, sans exclusion, quels que soient leur caractère propre ou leur sensibilité.

Pour montrer le caractère exceptionnel à cet égard du diocèse de Versailles, rappelons que la messe traditionnelle y est célébrée en pleine communion avec l'évêque dans 6 églises et chapelles, dans lesquelles sont dites plus de 16 messes dominicales « extraordinaires ». Si l'on ajoute les 5 prieurés et chapelles desservis par les prêtres de la

Fraternité Saint-Pie X, ce sont 11 lieux et 25 messes qui accueillent chaque dimanche dans le diocèse plusieurs milliers de familles et de fidèles.

Pourtant, ce bilan en apparence riche et généreux est, proportionnellement au nombre de fidèles concernés et à la demande exprimée sur ce point, plutôt moyen pour ne pas dire médiocre. Mgr Aumônier sait d'ailleurs lui-même, mieux que quiconque, que les célébrations offertes sont très insuffisantes, que toutes les chapelles et églises où est célébrée la forme extraordinaire, tant par des prêtres diocésains que par des prêtres issus de communautés traditionnelles, sont bondées, et qu'un nombre considérable de fidèles ont depuis 2007 fait savoir à leurs curés qu'ils souhaiteraient pouvoir bénéficier des bienfaits de la forme extraordinaire **DANS LEUR PROPRE PAROISSE, AVEC LEUR PROPRE PASTEUR**, mais que pratiquement rien n'a été fait en ce sens, malheureusement, depuis le Motu Proprio libérateur du pape émérite Benoît XVI.

Certes, ce qui était est demeuré. Y ont été ajoutés quelques lieux extra-paroissiaux. Mais aucune messe dominicale hebdomadaire et paroissiale – c'est cela que promeut le Motu Proprio – n'a été accordée par l'évêque de Versailles depuis la promulgation de *Summorum Pontificum*, dont l'entrée en vigueur remonte au mois de septembre 2007. Mais y a-t-il réellement une demande, diront les plus sceptiques ? Est-ce que les demandeurs ne seraient pas seulement des perturbateurs désireux de briser l'apparente unité de leurs paroisses ? La réponse des faits pourrait tenir en trois items :

- Tout d'abord, d'une manière prudente et informelle, des demandes ont été exprimées par des fidèles dans **TOUTES** les paroisses du diocèse de Versailles. A moins de considérer que toutes les paroisses du diocèse de Versailles sont composées de dangereux activistes, l'universalité de la demande dans le diocèse est un signe qui ne trompe pas. (Ce fait peut être confirmé par les résultats du sondage effectué fin 2009 auprès des catholiques du diocèse de Versailles ; il révélait que plus de 50 % des catholiques pratiquants du diocèse désiraient vivre au moins une fois par mois dans leur paroisse leur foi catholique au rythme de la forme extraordinaire ! Voir notre [lettre 212](#) du 9 janvier 2010 sur ce sujet).
- Sous une forme plus organisée, il existe plus de 25 demandes dont Paix liturgique s'est fait plusieurs fois l'écho. Notons au passage que ces demandes plus organisées (association, lettres signées par plusieurs familles, site internet, demande de rendez-vous avec le conseil paroissial...) ont fait l'objet de critiques peu amènes et, disons-le, malhonnêtes (« vous êtes des syndicalistes », « l'Église n'est pas une démocratie où s'expriment des groupes de pression », « compte tenu de vos méthodes, je ne peux accéder à vos demandes ») par ceux-là mêmes qui affirment dans le même temps qu'il n'y a pas de demande quand cette dernière n'est pas exprimée... formellement, c'est-à-dire de la manière qu'ils condamnent.
- Et puis il y a les cas exemplaires où la ténacité, la patience et les bonnes méthodes employées ont été mises en œuvre en vain, ou pour un résultat incompréhensible. Il semble donc qu'il existe dans le diocèse de Versailles, une volonté de ne pas accueillir le Motu Proprio de Benoît XVI de 2007, au motif qu'il n'aurait en quelque sorte pas à s'appliquer compte tenu d'une supposée générosité passée dans l'application du Motu Proprio de Jean-Paul II de 1988 (qui visait l'organisation de lieux de culte spécifiques, alors que le Motu Proprio de 2007 vise l'intégration de la messe traditionnelle dans les paroisses). "

Paix Liturgique évoque ensuite 8 cas exemplaires.